

# Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal

Du 07 Décembre 2009

Présents : M.HENRY ; P.AUGUSTIN ; L.CHAMOIN ; M.MUSCARNERA ; G.CARCELLER ; S.CAROTTI ; P.CODOL ; J-M FICHBEN ; M.IPLIKDJIAN ; M.MINIER-ROUX ; N.NAVARRO ; V.PAREGNO P.PECQUEUX ;

Excusée : S.GUIGONNET (pouvoir à P.PECQUEUX)

## 1) Ouverture d'une ligne de crédit

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que pour faire face aux besoins de trésorerie futurs de la commune dus notamment aux délais de versement de subventions, il est nécessaire de contracter une ouverture de crédit 300 000 € auprès de Dexia Crédit Local.

Adopté à l'unanimité

## 2) Décisions modificatives n°1 Budget Général :

Il convient d'effectuer les virements de crédits suivant :

Section d'investissement :

N° de Compte	Chapitre	Dépenses	Recettes
21318	040	+ 4 950,00	
2313	23	- 4 950,00	
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Section de fonctionnement :

N° de Compte	Dépenses	Recettes
673	5 540,00	
7067		5 540,00
<b>TOTAL</b>	<b>5 540,00</b>	<b>5 540,00</b>

Adopté à l'unanimité

## 3) Délibération sur implantation des panneaux photovoltaïques

Considérant l'article R111-21 du code de l'urbanisme,  
Considérant le vote du sénat le 16 septembre 2009 adoptant l'article 4 du Grenelle 2 de l'environnement,

Considérant la teneur de cet article 4,

Considérant le courrier de l'Architecte des Bâtiments de France en date du 19 novembre 2009 concernant l'implantation des panneaux photovoltaïques sur la commune de Rougiers,

Considérant qu'il convient de protéger le bâti ancien, comme le souhaite notamment l'Architecte des Bâtiments de France,

Considérant que le Projet D'aménagement et de Développement Durable du Territoire de la Provence Verte propose de développer les toitures photovoltaïques dans les zones d'activités et commerciales,

Considérant qu'il est nécessaire de réglementer l'implantation des panneaux photovoltaïques dans le périmètre de protection des bâtiments de France,

Le Conseil Municipal décide d'appliquer les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France et décide donc de ne pas autoriser la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures des constructions situées dans les zones UA et 2NA du Plan d'Occupation des sols de Rougiers.

Adopté 13 voix Pour , une abstention JM. FICHBEN , 1 contre S.CAROTTI

#### **4) Echange de parcelles dans le cadre de la réfection du Cours**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que dans le cadre de l'aménagement du Cours, il convient de procéder à des échanges de terrains avec Monsieur et Madame CAL Serge et avec Monsieur Henderson Alexandre.

Adopté à l'unanimité

#### **5) Demande de subvention pour l'acquisition d'un camion CCF**

Question reportée à un prochain conseil

#### **6) Demande de subventions pour l'acquisition d'un véhicule électrique**

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il s'avère nécessaire de prévoir l'acquisition d'un nouveau véhicule pour le service technique. Monsieur le Maire propose de faire l'acquisition d'un véhicule électrique.

Monsieur le Maire présente un devis de 21 200,00 €HT. Monsieur le Maire propose de demander une subvention de Conseil Régional ainsi qu'un Conseil Général.

Adopté à l'unanimité

#### **7) Travaux d'aménagement de la RD 201**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le Conseil Général du Var a transmis à la commune de Rougiers un Avant-Projet de travaux concernant l'Aménagement de Route Départementale n°2201 (Avenue de Brignoles). Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une partie de ces travaux incombe à la commune.

Monsieur le Maire propose de valider cet avant-projet.

**Adopté à l'unanimité**

#### **8) Classement dans le domaine public d'une parcelle Place de l'Ormeau**

Délibération repoussée à un conseil municipal ultérieur

